

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-001157-219

DATE : Le 20 février 2024

SOUS LA PRÉSIDENTICE DE L'HONORABLE LUKASZ GRANOSIK, j.c.s.

GUYLAINE ROY
Demanderesse
c.
VIDÉOTRON LTÉE
Défenderesse

JUGEMENT
(suspension de l'instance)

- [1] **VU** la *Demande de suspension de l'instance de consentement*;
- [2] **CONSIDÉRANT** l'accord des deux parties;

PAR CES MOTIFS LE TRIBUNAL :

- [3] **SUSPEND** la présente instance jusqu'au **16 mai 2024**;
- [4] **SANS** frais de justice.

JG2551



LUKASZ GRANOSIK, j.c.s.

Me Jimmy Ernst Jr Lagûe-Lambert
Me Benjamin Polifort
Me Loran-Antuan King
LAMBERT AVOCAT INC.
Avocats de la demanderesse

Me Adam J. Beauregard
Me Laurence Ste-Marie
WOODS S.E.N.C.R.L.
Avocats de la défenderesse

Date d'audience : Sur dossier